



Fribourg, le 16 juillet 2018

Plan cantonal action alcool (PCAA) – consultation Parti socialiste Fribourgeois

Introduction

Le parti socialiste fribourgeois félicite les Services de la santé publique et du médecin cantonal pour l'élaboration du document transmis par le conseil d'État pour consultation. Nous relevons la qualité de l'analyse menée et les différentes conclusions subséquentes. Nous soulignons notamment la pertinence d'opter pour des mesures spécifiques visant les populations exposées à une consommation problématique ou victimes de dépendance mais également la volonté d'informer la population et de changer les mentalités face à la problématique de l'alcool en optant pour une sensibilisation des différents milieux pouvant être confrontés à des personnes souffrant de cette problématique. Les facteurs culturels en Suisse et dans le canton de Fribourg impliquent que les risques liés à la consommation excessive d'alcool sont souvent sous-évalués par la population. On peut aisément constater un décalage entre les évidences scientifiques en matière de consommation à risque et la perception de la population. Pourtant, et le document le met bien en avant, les coûts liés à une consommation excessive d'alcool sont bien réels tant au niveau économique qu'humain. Ces situations difficiles concernent des individu.e.s et également leurs proches et leur famille. Le parti socialiste fribourgeois adhère largement aux besoins, aux objectifs d'impact et aux objectifs d'outcome présentés dans le PCAA. Aux vues de l'importance de la problématique de l'alcool en matière de santé publique, sur le marché du travail et au niveau de l'impact social entre autres, il est primordial que le Conseil d'État accorde **les moyens nécessaires**, notamment financier, pour atteindre les objectifs fixés. Nous insistons sur le fait que tous les fonds nécessaires à la réalisation des mesures y soient consacrés afin d'atteindre les objectifs visés.

Êtes-vous d'accord avec les besoins identifiés ?

Nous adhérons aux besoins identifiés. La spécification des catégories d'âge et l'identification des besoins correspondant sont très judicieuses. Cependant, pour le besoin 3, « consommation chronique », il pourrait être intéressant de mentionner également les tranches d'âges précédentes. Car si la consommation chronique à partir de 50 ans devient problématique et est susceptible de mener à la dépendance, les habitudes de consommation s'installent probablement plus précocement (l'alcoolisme étant une maladie à « temps de gestation lent »).

Êtes-vous d'accord avec les effets recherchés à long terme (objectifs d'impact) du Plan cantonal ?

Nous adhérons aux objectifs d'impact.

Êtes-vous d'accord avec les effets recherchés à moyen terme (objectifs d'outcome) du Plan cantonal ?

Nous adhérons aux objectifs d'outcome qui semblent aborder de manière complète les problématiques liées à l'alcool visant les populations les plus touchées (jeunes et + de 50 ans) et qui insistent sur l'accès aux offres de prises en charge ainsi qu'à la coordination des partenaires concernés. L'implication d'un nombre d'actrices et d'acteurs importants et touchant différents domaines démontre une modalité d'action complète. Nous saluons également l'attention portée aux parents et proches qui sont également victimes directes des effets de l'alcool.

Êtes-vous d'accord avec les mesures proposées ?

Nous sommes d'accord avec l'ensemble des mesures proposées.

L'identification des forces et des faiblesses des mesures déjà existantes conduit à des propositions qui semblent pouvoir développer des résultats efficaces. Nous espérons qu'un soin particulier sera accordé au concept de communication afin que toutes et tous les citoyennes et citoyens fribourgeois.e.s ayant un lien avec la problématique de l'alcool (pour elle-même ou un proche) disposent facilement des informations nécessaires pour avoir accès aux mesures à disposition. Nous soulignons positivement également l'importance mise sur la coordination et la collaboration pour une meilleure efficacité de ces dernières.

Quelques remarques sur les mesures :

M3 : on mentionne vouloir tripler le nombre de bénéficiaires (alcochoix) car il est insuffisant en ce moment. Cependant, nous imaginons que le nombre potentiel pourrait-être supérieur selon les résultats de M16.

M8 et M9 : Il pourrait être judicieux de prévoir des formations pour les bénévoles travaillant dans des événements labellisés mais également dans des structures permanentes tels les centres culturels.

M16 : Nous notons que la mesure 16 « État des lieux (consommation alcool des personnes de 50 ans et plus) » pourra mettre en évidence d'autres besoins et qu'il s'agira d'adapter les mesures en fonction des résultats.

Nous nous permettons, une fois encore, d'insister **sur l'importance d'attribuer les moyens financiers nécessaires** à l'application de ces mesures aux vues de l'importance des enjeux pour les citoyennes et citoyens du canton de Fribourg.

Comment voyez-vous votre rôle pour la mise en œuvre de ce Plan cantonal ?

Le parti socialiste est ouvert à soutenir le moment venu les différentes mesures législatives qui permettront une amélioration du champ d'action prévention structurelle, notamment l'adaptation des bases légales réglant le marketing des boissons alcooliques. Nous soutiendrons l'attribution de montants appropriés et permettant une application efficace du PCAA. Nous soutiendrons également une adaptation des besoins financiers ou d'une augmentation des EPTS attribués en fonction des résultats existant autour de la problématique de la consommation d'alcool des personnes de 50 ans et plus étant donné que selon les résultats de la mesure 16, d'autres mesures pourraient s'avérer nécessaires face à la problématique spécifique d'une population consommatrice vieillissante ou vivant en EMS.

**Pour le Parti socialiste fribourgeois,
Rédaction : Kirthana Wickramasingam, députée**